

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Évian-les-Bains (74500)

Premier tour

– le 13/03/2020 –

Action n°1

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Alors que la moyenne nationale est actuellement de 9 euros, la FUB (www.fub.fr) recommande un budget vélo entre 15 et 30 euros par an et par habitant.

Jean Guillard (Parce que nous aimons Évian !)

Notre projet : Faire d'Évian une ville où les transports doux et actifs ont vraiment leur place. Vélos, trottinettes, marche(s) : les mobilités actives sont déjà le mode de déplacement favori de beaucoup d'Évianais.e.s et elles le seront encore plus demain. Il faut établir un nouveau plan de circulation avec des voies sécurisées pour ces transports doux et actifs, proposer des locations de vélos électriques pour les touristes, une aide à l'achat de vélo électrique pour les Évianais.e.s.

Action n°2

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Ce comité rassemble l'ensemble des usagers (piétons, cyclistes, parents d'élèves, commerçants, PMR) et s'assure que le plan vélo adopté (voir mesure 1) est bien appliqué. En cas de blocage, il identifie des leviers pour lever ces derniers.

Jean Guillard (Parce que nous aimons Évian !)

Pas de commentaire

Action n°3

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines. Avec le développement du vélo électrique et d'autres vélos spéciaux (cargo, pliants, vélomobiles...) parcourir des distances de 7 voir 15 kilomètres devient tout à fait envisageable à vélo... à condition de disposer d'infrastructures adaptées. Il est donc indispensable de penser le vélo au-delà de l'échelon communal.

Jean Guillard (Parce que nous aimons Évian !)

Pas de commentaire

Action n°4

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. Pour des investissements moindres, la collectivité pourra se tourner vers la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local). Les coupures prioritaires pourront être identifiées en utilisant la cartographie des 400 000 points relevés grâce au baromètre "parlons-vélo" de la FUB : <https://carto.parlons-velo.fr/>

Jean Guillard (Parce que nous aimons Évian !)

Pas de commentaire

Action n°5

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons. Idéalement précisez dans le commentaire si vous êtes prêts à nous aider à promouvoir cette possibilité dans le cadre de la prochaine loi de décentralisation.

Jean Guillard (Parce que nous aimons Évian !)

Pas de commentaire

Action n°6

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

Ces derniers peuvent être financés avec le concours du programme Alvéole, voir <https://programme-alveole.com/>

Jean Guillard (Parce que nous aimons Évian !)

Proposer du ramassage scolaire à propulsion physique (vélo-charrettes ou vélo-wagons ou pédibus)

Prévoir des parkings couverts pour les 2 roues à la gare, dans le centre-ville, mais aussi des parkings à vélo en ville pour les arrêts courts.

Action n°7

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Il s'agit d'une mesure de la LOM (Loi d'orientation sur les mobilités).

Jean Guillard (Parce que nous aimons Evian !)

Pas de commentaire

Action n°8

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Pour en savoir plus, aller sur <https://programme-alveole.com/>

Jean Guillard (Parce que nous aimons Evian !)

Pas de commentaire

Action n°9

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

C'est le levier qui est le moins onéreux, cependant il est très efficace auprès d'une partie de la cible des politiques publiques en faveur du vélo, à condition de venir en complément des autres actions, plutôt que de s'y substituer.

Jean Guillard (Parce que nous aimons Evian !)

C'est le cas en tant que citoyen

Action n°10

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Jean Guillard (Parce que nous aimons Evian !)

Pas de commentaire

Commentaires généraux

Jean Guillard (Parce que nous aimons Evian !)

Maire d'Evian une ville où les transports doux et actifs ont vraiment leur place. Vélos, trottinettes, marche(s) : les mobilités actives sont déjà le mode de déplacement favori de beaucoup d'Évianais.e.s et elles le seront encore plus demain. Il faut établir un nouveau plan de circulation avec des voies sécurisées pour ces transports doux et actifs, proposer des locations de vélos électriques pour les touristes, une aide à l'achat de vélo électrique pour les Évianais.e.s.